

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 18 OCTOBRE 2017 A 19H30

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le **18 OCTOBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
19 octobre 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2017

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BRÉGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Objet : Pacte financier et fiscal
de la CASDDV.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme VINCENT Marie	à	Mme GEROME Line
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
Mme DEMAIZIERE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier

N°73/2017

Absente :

Mme PANO-WENTZEL Marylène.

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le pacte financier et fiscal de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges, préalablement envoyé à chaque conseiller sur leur messagerie électronique. Acte fondateur de la toute récente Communauté d'Agglomération, il a pour objectif de définir ses principes de fonctionnement.

Ces explications entendues,

C'est unanimement que le Conseil Municipal porte un avis favorable au pacte financier et fiscal de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-Des-Vosges.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,